

Saint -Etienne, le 18 juillet 2022

**ALERTE POLLUTION ATMOSPHERIQUE
NIVEAU INFORMATION ET RECOMMANDATION**

Suite aux informations données par ATMO Rhône-Alpes, la préfecture de la Loire vous informe :

Un épisode de pollution de type estival à l'ozone touche actuellement le bassin d'air stéphanois et le bassin d'air des contreforts du massif central.

Le niveau d'alerte information et recommandation est activé aujourd'hui, lundi 18 juillet, à l'ensemble des communes des 2 bassins d'air.

Je vous remercie de bien vouloir mettre en œuvre les mesures qui vous concernent, conformément à l'arrêté préfectoral n° 259-DDPP-2020 du 22 juillet 2020.

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours ainsi que sur les conseils de prudence à suivre, vous pouvez consulter le site www.atmo-auvergnerhonealpes.fr ou le site de la préfecture de la Loire www.loire.gouv.fr